

Cas d'usage : Orientation de patients par le SAS 94 vers les Dispositifs d'Appui à la Coordination du Val-De-Marne



Médecin Régulateur

Demande de PEC par l'équipe du DAC 94

Fiche de signalement



Réponse intégrée au dossier de régulation du patient et transmise au médecin régulateur

Transmission de la fiche de signalement au OSNP via le logiciel de régulation

OSNP envoie cette demande au DAC concerné via le Tchat Santélien



Réception et traitement de la demande par le DAC 94

Réponse du DAC 94



Demande validée

L'OSNP note cette information dans le dossier de régulation + retour sur les actions mises en place par le DAC à posteriori via le Tchat

Demande non validée

le médecin régulateur est informé pour une nouvelle réévaluation et réorientation